

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 385

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 2 QUATER

I. – À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« des ministères »

les mots :

« de l’État ».

II. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 5, après le mot :

« au »,

insérer les mots :

« premier alinéa du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement apportant des corrections rédactionnelles.